

Échos du Val de Rouvre

N° 9 - 2^{ème} semestre 2020

Accueil de loisirs
à Ségrie-Fontaine, p. 10

Nettoyons la nature
avec les élèves du S.-Cœur, p. 17

Chemin du Lembron
avec le CPIE, p. 19

Sur les traces
de notre histoire, p. 22

*Votre bulletin
municipal*



SOMMAIRE

Le mot du maire

03



Vie municipale

04



Vie économique

14



Vie associative et culturelle

17



Sur les traces de notre histoire

22



La période
révolutionnaire
(première partie)

Informations pratiques

24

MA MUTUELLE
DE VILLAGE



Échos du Val de Rouvre N° 9 - 2^{ème} sem. 2020

Directeur de publication : Alain Lange
Rédaction, textes et photos : Commission communication/culture
Maquette et infographie : Alain Ponthieu
Impression : Corlet Imprimeur, Condé en Normandie
Photos : D.R.
Pour contacter l'équipe de rédaction du bulletin :
echosduvalderouvre@gmail.com





Madame, Monsieur,

Les conseillers municipaux et les agents communaux se joignent à moi afin de vous présenter tous nos meilleurs vœux pour 2021 : santé, bonheur, réussite, joie, à vous et à vos proches.

Au moment d'écrire ces quelques mots, je me rends compte que ce bulletin ne sera pas comme les précédents. La vie de notre commune, comme celle de toutes les communes de France doit faire face et s'adapter aux conséquences sanitaires et économiques liées au COVID.

J'ai une pensée toute particulière pour les plus démunis, les personnes qui souffrent de la maladie, de la solitude, les familles dans la difficulté, pour les personnes qui ont été obligées de quitter leur habitation pour la maison de retraite, pour celles et ceux qui nous ont quitté en 2020.

Remerciements : Je tiens à remercier les professionnels de santé qui ont dû affronter les 2 vagues successives du Coronavirus, mais également la direction et le personnel de l'EPHAD qui ont dû faire face à ce virus dans son établissement. J'ai pu mesurer jour après jour, le dévouement de ces femmes et de ces hommes. L'énergie qu'ils ont dû déployer dans des conditions difficiles et courageuses, source de fatigue, mais tous se sont organisés pour gérer cette crise. La solidarité des infirmières et autres professionnels de santé pour renforcer le personnel de l'EPHAD a été une aide inestimable.

Soutien à nos commerçants : Comme beaucoup d'entre-vous, j'ai soutenu nos commerçants pour demander une équité de traitement vis-à-vis des grandes surfaces. Je ne comprends pas ces décisions uniformes du gouvernement sur l'ensemble du territoire.

« Peut-on prendre les mêmes dispositions dans un salon de coiffure qui accueille 4 personnes et dans un grand salon parisien qui en reçoit 20 ?

Peut-on fermer un petit restaurant qui respecte scrupuleusement les conditions sanitaires, la distanciation avec 20 clients au même titre qu'une grande brasserie qui en compte plus de 200 et sur plusieurs services ? »

Protégez-vous : Je souhaite que cette 2^{ème} vague soit la dernière et que l'ensemble de nos commerçants et artisans puissent rebondir dans les meilleures conditions possibles. Je leur souhaite comme pour les professionnels de santé, beaucoup de courage pour enfin tourner cette page douloureuse.

Elu avec 62 % des voix : Je tiens à remercier la large majorité des habitants d'Athis Val de Rouvre qui m'ont apporté leur soutien lors des élections municipales du mois de mai 2020. Cette belle victoire est celle de l'équipe « *Construisons Ensemble l'Avenir d'Athis Val de Rouvre* », mais aussi la reconnaissance du travail accompli par les équipes précédentes. Je tiens à remercier ces derniers de leur engagement et de leur fidélité à soutenir la politique proposée par le maire.

Vos suffrages exprimés récompensent tout l'investissement et tous les efforts des conseillers municipaux qui, pour certains, m'accompagnent depuis plus de 12 ans.

Elu en 2008, réélu en 2014, puis en 2016 maire de la commune nouvelle d'Athis Val de Rouvre et de nouveau en mai 2020, cela témoigne pour une majorité des administrés, que la politique que nous menons depuis toutes ces années répond au plus près à vos attentes. Pour autant, aujourd'hui, le nouveau Conseil Municipal aura à cœur de suivre le programme pour lequel il a été élu, mais saura entendre les propositions de tous les conseillers municipaux qui viendront enrichir celui-ci sans le remettre en cause.



Mot du maire suite

La situation financière est saine, mais plus tendue : Bien que notre endettement ne soit pas très élevé, la commune ne peut pas s'endetter en dehors des besoins de financement pour des projets structurants, en raison des coûts de fonctionnement qui atteignent leur niveau maximum pour notre strate de population. Aussi, nous devons veiller à dégager le maximum d'autofinancement pour être en mesure de réaliser des nouveaux investissements en profitant des participations financières mobilisables auprès du Conseil Départemental, la Région et l'Etat...

Pour les investissements structurants importants, nous sommes en mesure de les envisager car de nombreux prêts se terminent en 2020, les nouveaux prêts prendront donc le relais.

Promesse tenue : Avec l'arrivée de nouveaux médecins à la maison médicale d'Athis au mois de septembre, nous concrétisons un travail engagé par votre maire depuis plusieurs mois avec le soutien des professionnels de santé. Ce partenariat avec les médecins de Pont-d'Ouilly est une chance pour nos professionnels de santé et pour tous les habitants du bocage athisien.

Conseil municipal : Depuis plusieurs mois, la nouvelle équipe travaille pour finaliser les travaux des projets déjà établis lors du mandat précédent comme la construction de l'accueil de loisirs de Ségrie-Fontaine, l'aménagement du bourg de Ronfeugeraï, l'effacement des réseaux de la rue Guillaume-le-Conquérant à Athis-de-l'Orne, la rénovation intérieure de la Mairie de Notre-Dame-du-Rocher et le rejointoiement des murs autour de la basilique des Tourailles...

Demain et dans les prochains mois, nous devons répondre au projet d'agrandissement de l'épicerie de La Carneille, du rétablissement du lit d'origine de la rivière La Gine, de rénovation de la place Saint-Vigor et d'aménagement de l'espace intergénérationnel autour du gymnase à Athis. En parallèle nous devons poursuivre les économies d'énergie engagées depuis plusieurs années par l'isolation de nos bâtiments et de nos salles des fêtes. Après l'installation de la chaudière au bois de Ségrie-Fontaine, nous devons remplacer celle de la salle des Terriers aujourd'hui au fuel. L'ensemble de ces investissements fait partie de nos engagements.

D'autres projets plus complexes en faveur des écoles, le transport, la réhabilitation des logements... seront mis à l'étude des commissions pour rechercher les solutions les plus adaptées. Pour les écoles nous devront offrir à nos élèves de bonnes conditions d'accueil avec un matériel répondant aux nouvelles technologies.

Participation citoyenne : Je convie tous les habitants d'Athis Val de Rouvre à venir échanger avec leurs élus en première partie de chaque conseil municipal. En effet, chacun pourra à partir de 20h00 venir demander un renseignement sur des travaux, des futurs projets, évoquer un problème d'intérêt public ou proposer une amélioration qui lui semble utile pour les habitants. Le maire ou un élu suivant sa compétence répondra à vos questions ou celles-ci seront prises en compte pour être étudiées en commission. Cet échange permettra d'enrichir les relations entre les administrés et les élus, mais n'a pas pour vocation de se substituer au rôle des conseillers municipaux.

Nous continuerons à œuvrer tous ensemble afin que notre commune reste agréable à vivre au quotidien, tout en se dotant d'aménagements indispensables à un développement harmonieux.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui œuvrent pour la vie locale, nos professionnels de santé, nos enseignants, nos gendarmes, nos entreprises, nos associations, nos bénévoles. Je vous encourage à continuer vos actions pour répondre aux besoins et aux plaisirs de tous.

Je remercie le personnel communal qui en cette période perturbée a su répondre aux besoins des administrés et à la nécessité d'adaptation des différents protocoles sanitaires mis en œuvre dans chaque service.

« Je vous présente chaleureusement tous mes vœux et ceux du Conseil Municipal pour cette nouvelle année et vous assure de toute notre implication et de toute notre écoute, dans l'intérêt de tous et de notre belle Commune d'Athis Val de Rouvre ».

Alain LANGE



Maire d'Athis Val de Rouvre



Maires délégués et adjoints AVDR

Yvon Quélénn
Maire délégué
Taillebois
1^{er} Adjoint *Finance*



Alain Lange
Maire
Athis Val de Rouvre



Eliane Deniaux
Maire déléguée
Athis-de-l'Orne
Adjointe
Culture-Tourisme
-Economie



François Baille
Adjoint délégué
Athis-de-l'Orne
Affaires scolaires
Enfance-Jeunesse
Vice-Président
à Flers-Agglo
- Culture



Jocelyne Van-Der-Haegen
Adjointe déléguée
Athis-de-l'Orne
Vie Associative
Action Sociale



Didier Deniaux
Adjoint délégué
Athis-de-l'Orne
Bâtiments
et Voirie



Annette Hammelin
Maire déléguée
Notre-Dame-du-Rocher
Adjointe *Personnel*
1^{ère} Conseillère déléguée
à Flers-Agglo



Nathalie Masseur
Adjointe déléguée
La Carneille



Dominique Le-Treut
Maire délégué
La Carneille
Adjoint *Voirie*



Mathide Chambon
Adjointe déléguée
Ségrie-Fontaine



Mickaël Denis
Maire délégué
Ségrie-Fontaine
Adjoint *Bâtiments*
Président du SIVOS
Ségrie-Fontaine



Odile Gauquelin
Maire déléguée Les Tourailles
Adjointe
Logements-Cimetières
Présidente du SIVOS
- La Carneille
- Ronfeugerai
- Landigou



Florent Gauquelin
Maire délégué Ronfeugerai
Adjoint *Chemins et ponts*
Vice-Président
au SIRTOM *Déchèteries*



Michel Bellenger
Adjoint délégué
Ronfeugerai
Vice-Président au TE61
(Territoire Énergie)



Gilles Petit
Maire délégué Bréel
Adjoint
Développement durable
et sécurité

Conseillers Municipaux

Catherine Avice – Athis-de-l'Orne
Vanessa Costard – La Carneille
Sylvie Lecouvreur – Athis-de-l'Orne
Martine Lengliné – Athis-de-l'Orne
Pascal Bouteloup – Athis-de-l'Orne
Mathieu Chauffray – Athis-de-l'Orne
Marie Salliot – Ronfeugerai
Jean-Marie Lemonnier – Athis-de-l'Orne
Amélie Sallot – Athis -de-l'Orne
David Lecointre – Athis-de-l'Orne
Anne-Lise Quentin – La Carneille
Frédéric Debève – Ségrie-Fontaine
Sylvain Lemoine – Les Tourailles
Laurence Soubien – Ségrie-Fontaine
Hervé Bagot – Athis-de-l'Orne
Laurence Angot – Athis-de-l'Orne
Pascal Bourey – La Carneille
Andrée Duval – Athis-de-l'Orne

Ils nous ont quittés



Thérèse Ruault, une femme vraiment exceptionnelle !

« En 2008, je n'avais pas anticipé ma candidature de maire et je n'avais aucune expérience d'élu. C'est Thérèse Ruault qui a insisté et qui a su trouver les mots pour me convaincre de présenter ma candidature au poste de maire d'Athis-de-l'Orne.

Outre son implication au sein du conseil municipal, en tant qu'adjointe aux finances, Thérèse était très active dans le milieu associatif local. Elle occupait le poste de trésorière de l'antenne locale de l'ADMR (aide à domicile en milieu rural) d'Athis-de-l'Orne. Elle était aussi membre du CCAS (centre communal d'action sociale) de la commune.



Thérèse était affectionnée de tous.

J'ai énormément apprécié les qualités professionnelles et humaines de Thérèse. En tant que première adjointe en charge des finances, je dois la remercier pour son engagement permanent, sa fidélité et sa collaboration sans faille. Au fil des années cette étroite collaboration dans le travail s'est transformée en une profonde amitié. Plus qu'une élue, c'était une confidente, une amie, avec laquelle j'avais beaucoup de complicité. Nous partageons les mêmes valeurs.

Gérer une commune, c'est un travail d'équipe et Thérèse en était un pilier

Thérèse est décédée, samedi 25 juillet 2020, elle avait 72 ans.

Au nom des Athisiens et à titre personnel, je tenais à lui rendre un fervent hommage ».

Le Maire



Abbé Gilbert Barré

Le père Gilbert Barré est né en 1932 à Domfront. Il est ordonné prêtre en 1957 par l'évêque de Sées. Nommé à la basilique des Tourailles en 1995. Il y restera jusqu'à sa retraite en 2019 après 64 ans de sacerdoce.

Il est décédé le 2 octobre 2020 dans sa 89^{ème} année. Ses funérailles ont été célébrées au cimetière des Tourailles le 7 octobre 2020.



Une pensée pour Gérard Le Bassard qui nous a quitté trop vite.

Nous garderons en mémoire son implication en tant que bénévole.

Gérard était très apprécié par ses collègues et par les pêcheurs.

Les membres de l'association Etang Queue d'Aronde
Gilbert, Jean-Marie, Michel, Jacky, Didier et Eliane

Nouveaux médecins à Athis



Depuis le 28 septembre, les médecins généralistes de Pont-d'Ouille assurent des consultations à la maison médicale d'Athis Val de Rouvres :

- Dr Boquet : lundi 8h30-13h00 / 14h00-20h00
 - Dr Robin : mardi matin 9h00-12h00
et vendredi après-midi 14h00-19h00
 - Dr Alix : jeudi 8h45-12h30 / 14h00-19h30
 - Dr Guerin : mardi après-midi 13h00-18h00
- Vous pouvez prendre RDV
par téléphone au 02 31 68 64 99
ou sur easyrdrv.fr/#medecins#athisvalderouvres



Remerciements aux bénévoles



La municipalité remercie les nombreuses couturières qui ont proposé de confectionner des masques pour les plus fragiles, avant que la municipalité puisse s'en procurer. La distribution a été faite sur la place Saint-Vigor par des élus aux plus vulnérables (+ 65 ans), un acte de solidarité qu'il faut souligner.



Mobilisation COVID

Cette situation inédite de confinement a engendré un surcroît d'activités au sein de l'équipe municipale, à savoir :

- Préparation des écoles : création d'un sens de circulation pour les parents accompagnant les enfants par un marquage au sol. Organisation de la restauration scolaire avec mise en place de 2 services afin de respecter le protocole sanitaire. Fourniture de gel, et de produits d'hygiène supplémentaires (savon, essuie mains, poubelles) ;
- Visite de M. le maire et ses conseillers, chez nos commerçants, afin de les soutenir, de les accompagner et de les informer sur les précautions à mettre en place ;
- Assistance téléphonique aux personnes isolées ou âgées, M. Patrick Blanchard est en charge de cette mission sur la commune. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous avez dans votre entourage, des personnes dans le besoin. Il faut bien comprendre que nous avons besoin de vos informations pour que l'entraide fonctionne pleinement et efficacement ;
- Concernant le personnel administratif : le télé-travail a été mis en place pour les postes de travail où cela est possible, des plexiglas ont été installés sur tous les bureaux en complément de la fourniture de masques et de gel hydroalcoolique.





Association DDEN

Le 8 octobre dernier se tenait à la salle des fêtes d'Athis, l'Assemblée Générale annuelle des DDEN de l'Orne.

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale appartiennent à une association nationale fondée en 1886. Chargés de la surveillance des locaux scolaires, de l'hygiène, de la sécurité, de la restauration scolaire, des activités post et périscolaires, ils visitent régulièrement les écoles et transmettent leurs informations aux autorités académiques et municipales. Ils sont membres de droit du Conseil d'Ecole où ils ont voix délibérative. Ils y jouent un rôle tiers auprès des enseignants, des parents et des municipalités. La section

départementale de l'Orne est composée d'une délégation locale dans chaque circonscription de l'Education Nationale. Les écoles d'Athis Val de Rouvre font partie de la section locale de la circonscription de Flers.

L'AG d'Athis a présenté le bilan moral et financier 2020 pour le département ainsi que les bilans annuels des différents responsables de secteur.

Monsieur Lange a participé à cette assemblée où il a présenté la commune et partagé les discussions avec Madame Françoise Moncada, Directrice Académique des Services de l'Education Nationale de l'Orne, présente elle aussi à l'AG. La baisse importante des effectifs en maternelle et primaire dans l'Orne inquiète fortement les responsables qui incitent les municipalités à mettre en œuvre une réorganisation de la géographie des écoles pour conserver un maillage satisfaisant sur le territoire tout en prenant en compte cette diminution.

Pour information, la fonction de DDEN est bénévole et ouverte à toutes les catégories socioprofessionnelles, que le postulant soit en activité ou retraité. Le candidat doit être âgé de 25 ans au moins. Le DDEN est un médiateur et un coordinateur. En véritable partenaire, il s'associe à l'équipe éducative pour la réalisation d'un même objectif, d'une seule cause : l'intérêt des élèves.

Garant des valeurs républicaines, l'action du DDEN ne prend tout son sens qu'en référence aux principes qui ont fondé l'école publique : l'égalité, la gratuité, la laïcité.

Si vous êtes intéressé par cette fonction, vous pouvez contacter la mairie d'Athis qui vous mettra en contact avec les responsables locaux.

Ecoles de la commune, 2020-2021

Après une difficile année scolaire 2019/2020 en raison du COVID-19, de la période de confinement, et des mesures sanitaires très complexes à mettre en place et à respecter, la reprise des cours en septembre s'est passée au mieux dans nos écoles. Tous les enfants ont retrouvé avec plaisir leurs camarades et leurs professeurs avec un protocole sanitaire toujours présent mais allégé.

Les effectifs en maternelle et en élémentaire sont stables par rapport à l'année précédente avec un total de presque 500 élèves répartis comme suit :

- Ecole d'Athis : 184 élèves dans 8 classes ;
- Sivos de Ségrie-Fontaine : 103 dans 5 classes ;
- Sivos de La Carneille/Ronfeugerai/Landigou : 125 dans 6 classes ;
- Sacré-Cœur d'Athis : 85 dans 4 classes.

Cela donne pour les écoles publiques une moyenne de 21.7 enfant par classe, mieux que la moyenne départementale qui se situe plus près de 20. On peut donc espérer conserver le même nombre de classes à la rentrée de septembre 2021.



Pendant, dans les années à venir, si la démographie locale ne change pas, nos effectifs vont diminuer de près de 10 enfants par tranche d'âge. Nous avons donc un risque de fermeture de classes, voire d'écoles... Pour anticiper et limiter les effets de cette baisse, il nous est demandé de travailler à une nouvelle répartition des écoles dans notre zone du bocage. Il pourrait y avoir à terme, moins d'écoles sur notre secteur mais il faudra les positionner de manière à ne pas trop allonger le temps de transport scolaire, notamment pour les petits. Il faudra aussi en faire des écoles du XXI^{ème} siècle avec un équipement adapté au mieux de la modernité, des écoles connectées qui puissent dispenser un enseignement de même qualité que les écoles urbaines. Nos enfants doivent pouvoir profiter à la fois de la ruralité de leur habitat et des possibilités offertes par le développement des outils numériques.



Brigitte Didriche



Martine Jardin

Départs en retraite

Brigitte Didriche a commencé à travailler en 1995 à la commune d'Athis-de-l'Orne en contrat ménage, cantine et bus. En 2002 elle est embauchée à mi-temps et à temps complet en 2007. En 2010 elle intègre l'équipe d'accueil de loisirs jusqu'au 1^{er} juin 2020, jour de son départ en retraite.

Martine Jardin a été employée de maison, puis a travaillé dans une confection avant d'être embauchée au SIVOM en 1992. Elle a intégré la commune en 1994 en tant qu'agent d'entretien à l'école maternelle d'Athis puis au gymnase. Ses collègues l'avaient surnommée « Miss Carreau » pour son goût démesuré du nettoyage des vitres.

Martine a aussi encadré pendant ces dernières années les enfants au service animation ce qui lui a procurer un plaisir immense. Martine a pris sa retraite le 1^{er} octobre 2020.

Nous leur souhaitons une bonne et heureuse retraite.



Mme Raymonde Pitrou

Centenaires

Mme Raymonde Pitrou (née Delacour) est née le mercredi 8 septembre 1920 à Mesnil-Hubert. Son papa s'appelait Louis Delacour et sa maman Florentine Gislain. Elle s'est mariée le 4 juin 1946 à Pierre Pitrou et a eu 5 enfants (Colette en 1947, Jacques en 1948, André en 1949, Jean-Pierre en 1953 et Marie-Thérèse en 1955). Elle a travaillé à l'Hôtel du Commerce et chez Ferodo. Elle est entrée à l'EHPAD le 13 mars 1990. C'était une dame toujours prête à aider les autres, et une passionnée de tricot. Elle fut présidente du CLAPA (Comité de Loisirs et d'Animation des Personnes Agées), association au sein de l'EHPAD pendant plusieurs années.

Madame Pitrou est décédée le 13 décembre 2020.

Mme Yvonne Dufay est née le vendredi 10 septembre 1920, à Notre-Dame-du-Rocher, cette petite commune mystérieuse de par son autre nom « Mille-Savates » jusqu'en 1878. Elle a été servante dans une ferme de 14 à 22 ans. Elle ne s'est jamais mariée, elle a passé une partie de sa vie à soigner ses 2 grands-mères et ses parents, ainsi que les personnes qui vivaient non loin de chez elle. Elle était également souvent appelée pour des naissances (vingt-huit) dont celle du maire actuel d'Athis Val de Rouvre. Elle est arrivée à la maison de retraite en 2012, après une opération au genou.

Alain Lange espère la croiser encore pendant de nombreuses années dans les couloirs de la maison de retraite de la commune.



Mme Yvonne Dufay

Travaux



■ Rue Guillaume Le Conquérant

Effacement des réseaux à la charge de la collectivité 78 293,79 € TTC :

Orange : 1 413,36 € ; TE61 : 60 463,50 € + 1 020,50 € ;

Génie civil télécom : 15 395,43 €.

Coût voirie à la charge de la collectivité : 207 844,31 € TTC

Travaux : 197 943,06 €,

MOE : 9 901,25 €



■ Les Tourailles

Au mois de juillet 2020, les joints du parvis de la basilique ont été refaits par l'entreprise Deniaux-Boulay d'Athis Val de Rouvre pour un montant de 5 048 € TTC, subventionné à hauteur de 4 000 € par l'association du patrimoine des Tourailles.



■ Aménagement du bourg de Ronfeugerai

Les travaux d'aménagement du bourg de Ronfeugerai commencés en juillet et terminés en novembre ont permis non seulement de rénover les infrastructures mais aussi d'améliorer la sécurité et le déplacement dans le bourg :

- Zone 30 avec arrêt de bus et plateau surélevé ;
- Signalisation neuve ;
- Cheminement piétonnier depuis le lotissement ;
- Places de parking supplémentaires devant l'épicerie et sur la place de l'église.

Le budget prévisionnel de 290 000 € HT a été dépassé de 9 900 € HT en raison de quelques imprévus :

- Eaux pluviales, trottoirs : 3 900 € HT ;
- Enrobé route départementale pour un montant de 39 000 € HT pris en charge pour 32 000 € HT par le département. Il reste donc 6 000 € HT à charge de la commune.



■ Accueil de loisirs de Ségrie-Fontaine

L'ancienne municipalité de Ségrie-Fontaine avait lancé un projet de construction d'un nouveau bâtiment pour l'accueil des enfants et permettre le développement de diverses activités proposées par l'ALVR. Ce bâtiment intégrera aussi la bibliothèque de l'école qui est actuellement à l'étage de la mairie.

La capacité d'accueil sera de 30 enfants et de 5 accompagnateurs. Sa structure est en bois et chauffée par un réseau de chaleur granulé bois commun à la salle des fêtes, et pouvant supporter d'ici quelque temps le chauffage de l'école primaire. La conception et l'orientation sont faites pour limiter la consommation d'énergie. Pour la sécurité des enfants une clôture sera mise en place ainsi que des plantations qui seront faites avec les enfants et en partenariat avec le CPIE. Un jardin public sera aussi réalisé avec la pose de 2 jeux accessibles à tous.



Le coût de ce projet est de 753 772 € HT avec des subventions (DETR pour 201 590 €, fonds LEADER (Europe) pour 80 000 €, le département de l'Orne pour 20 000 €, la région Normandie pour 8 000 €, la CAF de l'Orne pour 28 853 €, la MSA de l'Orne pour 500 €). Soit un reste à charge de 415 000 € environ pour la commune d'Athis Val de Rouvre.

Ce projet est une vraie chance pour notre territoire mais aussi pour le confort des enfants qui actuellement occupent un couloir en pente avec des cales sous les tables et les bancs pour corriger le niveau.

Cet accueil de loisir est très structurant pour l'ensemble de notre commune nouvelle.

La chaudière est déjà en fonctionnement pour la salle des fêtes. La date de mise à disposition du local est envisagée fin mars/début avril



Bertrand, Alexandre et Bruno, contrat rempli pour l'équipe technique. L'isolation de la salle Marcel-Robine de Ségrie-Fontaine permettra une réelle économie d'énergie. Câbles, tuyaux et charpente inaccessible ont compliqué le travail.



■ Gendarmerie

La toiture de 2 logements a été refaite à neuf.

La haie qui bordait le fond de la cour a été remplacée par une clôture rigide.





■ École maternelle d'Athis

Le mérulle était présent dans les murs de l'accueil de l'école maternelle d'Athis.

Pendant les vacances d'été des travaux ont été réalisés. Une entreprise est venue traiter le mérulle. Nous avons refait le bas des murs et changer le revêtement du sol.



Machine à désherber

Machine équipée d'une brosse métallique ou nylon qui balaie et qui permet de désherber. Elle peut être utilisée verticalement ou horizontalement pour les caniveaux et bords de trottoirs. Pour la tracter, il suffit d'un simple tracteur. Investissement de 25 000 euros

👉 IMPORTANT

Concernant l'entretien des chemins, nous demandons aux riverains qui ont un boîtier électrique placé en limite de leur terrain de les rendre visibles en les dégagant de la végétation avant le passage de l'entreprise chargée du fauchage des accotements.

Cet entretien a lieu deux fois par an aux environs du 15 juin et du 15 octobre. Le dégagement des coffrets permettra aux sociétés intervenantes de localiser plus facilement les obstacles et d'éviter les dégradations par les engins.

Merci pour votre compréhension.



La fibre optique arrive à Athis Val de Rouvre

Pour dynamiser et rendre attractif son territoire, le département de l'Orne réalise actuellement d'importants travaux afin d'amener le haut débit à l'ensemble des habitants.

D'ici 2023, l'accès sera effectif dans toutes les communes les plus rurales du département.

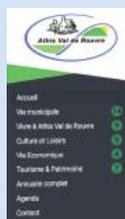
L'Orne étant le premier département rural connecté de France.

Nous préparons la venue de la fibre sur notre territoire c'est pourquoi nous devons procéder à la numérotation de chaque habitation. Nous en profitons pour renommer certains chemins ou villages afin de faciliter l'accès des secours, pompiers...

Afin de profiter au maximum de la fibre nous vous rappelons la nécessité d'entretien (débroussaillage, coupe d'herbe, élagage et abattage) aux abords des réseaux de télécommunications. Cet entretien constitue une obligation légale à la charge du propriétaire, du fermier ou leurs représentants.

A SAVOIR

Vous êtes une association ou une entreprise ?



Ayez le réflexe site internet d'Athis www.athisvalderouvre.fr

Ce site contient des informations relatives à la vie municipale, la culture, les loisirs, les sports, le tourisme, le patrimoine de la commune. Vous y trouverez des renseignements sur les entreprises, les commerces, les producteurs locaux et les associations. Le site internet vous accompagne aussi dans vos démarches administratives.

Contact : ameliemairie.athis@orange.fr

Le CCAS d'Athis Val de Rouvre

Promoteur de l'action sociale locale, le CCAS participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale, gère l'attribution de l'aide extra-légale facultative et anime des actions de prévention sociale.

Qu'est-ce que c'est ?

Au sein de notre commune, le Centre Communal d'Action Sociale constitue l'outil principal d'Athis Val de Rouvre pour mettre en œuvre les solidarités d'urgence et organiser l'aide sociale au profit de tous les Athisiens (familles en difficultés, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes sans emploi et/ou sans ressources suffisantes) afin de lutter contre la précarité.

Que permet notre CCAS ? :

- d'identifier et de qualifier vos demandes d'aides ;
- de vous orienter vers les personnes, les associations caritatives et les services professionnels compétents pour vous aider à compléter vos démarches administratives pour obtenir des aides.

Le C.C.A.S. d'Athis Val de Rouvre met aussi en place des solidarités (estimées au cas par cas sous présentations de justificatifs ou après analyse du dossier réalisé par l'assistante sociale) comme :

- attribuer aides financières ponctuelles, permettant de faire face aux dépenses de premières nécessité (facture eau, chauffage, électricité...);
- attribuer des bons alimentaires pour secours d'urgence ;
- proposer une mutuelle abordable conventionnée avec la commune ;
- organiser le repas des anciens.

Qui sont les membres du CCAS ?

Le CCAS, présidé par Mr Alain Lange est composé :

- de 8 élus locaux, dont la vice-présidente Mme Sylvie Lecoureur ;
- de 8 personnes compétentes dans le domaine de l'action sociale (Secours Catholique, ADMR, Familles Rurales...) nommées par le maire.

Où s'adresser ?

Vous pouvez vous adresser dans les mairies d'Athis Val de Rouvre où directement aux associations caritatives.

Comment est financé le CCAS ?

Le financement du CCAS est assuré par la commune.

Qui sont les autres acteurs qui participent également à la constitution des dossiers et à l'attribution d'aides ?

L'assistante sociale, le Département, la Préfecture, la CAF, la CPAM, la CRAM et la MSA.

Le CCAS d'Athis Val de Rouvre c'est RECEVOIR, CONSEILLER, ORIENTER et AIDER !



PRÉFÈTE
DE L'ORNE



La ludo'mobile arrive dans votre commune !

Basée à Flers, à la maison d'activités Émile-Halbout, la ludothèque « Jeux et Compagnie » gérée par l'association EPE Orne (l'Ecole des parents et des éducateurs) dispose de 1 500 jeux de société et des jouets d'éveil au format classique et surdimensionné !

De quoi jouer à tout âge et partager de bons moments de plaisir et de joie !

En 2021, la ludo'mobile prendra la route des chemins de campagne pour venir à la rencontre des habitants des communes de Flers Agglo !

Ainsi, venez nous rejoindre le temps d'un après-midi ou d'une matinée, dans cet espace ludique éphémère (médiathèque, salle des fêtes) et découvrez ou redécouvrez le plaisir de jouer, en présence d'un animateur, professionnel du jeu.

Un rendez-vous ludique, régulier, où l'on se retrouve en famille, entre amis et voisins, pour jouer, découvrir des jeux et s'amuser !

Alors, tendez l'oreille, bientôt, la ludo'mobile fera étape à Athis Val de Rouvre et ses communes associées !

Projet soutenu par Flers Agglo, la CAF de l'Orne et les communes concernées.



Restauration des vitraux la Carneille

Les vitraux de La Carneille ont été restaurés par Madame Poisson, restauratrice d'art qui demeure à La Lande-Saint-Siméon, travail admirable, conforme à l'original, ces vitraux avaient été réalisés par les artistes L. Barillet, J. Chevallier et T. Hanssen, pour la chapelle de la vierge, ceux du chœur une verrière de LEDIEN au milieu du XIX^{ème} siècle.

Aménagement de la Gine

Au cours de l'année 2021, la Gine, affluent de la Rouvre qui traverse la Carneille, va retrouver son lit d'origine en fond de vallée.

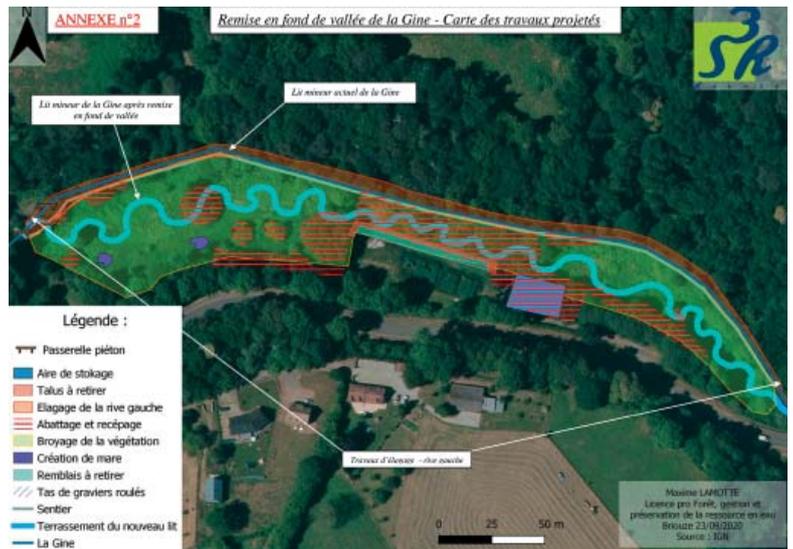
Au XVIII^{ème} siècle, l'homme l'avait dévié et canalisé pour faire tourner des moulins à tan.

Aujourd'hui, les moulins ont disparu mais les préjudices infligés au cours d'eau sont restés.

Le syndicat de rivière va engager des travaux de restauration sur le terrain communal situé entre *La Cavée* et *Le Gué aux Moines* sur environ 400 mètres.

L'ancien lit du cours d'eau aujourd'hui disparu, va être recréé avec de nombreux méandres propices au développement de la vie aquatique.

Cela va également permettre de reconnecter la rivière avec sa zone humide, permettant le rechargement de la nappe phréatique en période hivernale.



Les poissons ne seront pas les seuls à profiter de ces aménagements, l'ensemble environnemental de la vallée a été repensé ; des mares seront creusées et profiteront à une grande diversité d'espèces comme les amphibiens ou les libellules.

Le paysage sera valorisé en gérant de façon optimale le boisement pour le bien-être de la vie en milieu humide.

Les dernières traces de l'ancienne station d'épuration seront également effacées.

Les différentes phases des travaux s'étaleront sur toute une année pour prendre en compte les périodes de nidification des oiseaux et de reproduction des poissons.

Une passerelle sera installée et un chemin piétonnier agrémenté de panneaux d'information sera créé pour relier *La Cavée* au *Gué aux Moines*.



Le ragondin est devenu un ravageur des zones humides

Il appauvrit l'environnement et répand une maladie : la leptospirose. Faute d'assez de prédateurs, il est difficile de rétablir l'équilibre écologique, il est devenu rapidement envahissant. Grand herbivore (il consomme 25 à 40 % de son poids en végétaux verts par jour), il défriche les berges, détruisant ainsi l'habitat d'autres animaux, dont des batraciens, perturbant du même coup l'écosystème local.

Le ragondin est déclaré nuisible dès 1937 par le ministère de l'Agriculture, qui a ouvert la voie à la destruction de l'animal par tous les moyens autorisés dans les départements concernés.

En plus d'avoir un impact sur les écosystèmes et les cultures, les ragondins sont une menace pour l'urbanisme. Leurs terriers le long des berges sont des galeries qui ne se limitent pas aux zones naturelles.

Pour lutter contre le ragondin, les moyens n'ont pas changé. Capture et chasse sont les deux solutions prônées par l'ONCFS et les Fédérations Régionales de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON).

C
I
V
I
S
M
E



Ne laissez pas vos chiens divaguer

Surveillez vos animaux notamment vos chiens, ne les laissez pas divaguer sur la voie publique ou chez vos voisins, vous pourriez être passible d'une amende de 35 €. Un chien aussi gentil soit-il, peut toujours avoir une réaction imprévisible, se mettre à poursuivre tout ce qui se déplace un peu rapidement (chats, cyclistes, voitures), être blessé, causer un accident de la circulation et provoquer des dégâts, mordre un passant...

Vie économique

Déguster une pizza artisanale et fraîche

24 h./24 et 7 j./7, c'est désormais possible à Athis-de-l'Orne, 9, place Saint-Vigor.



Depuis, lundi 27 juillet 2020, un jeune commerçant originaire de Ségrie-Fontaine, a installé un distributeur automatique de pizzas artisanales confectionnées avec des produits locaux (camembert de la laiterie Gillot, andouille de Vire, crème de la laiterie Amélie d'Athis-de-l'Orne, chocolat de la chocolaterie de Tinchebray).

Les pizzas sont fabriquées sur place durant l'après-midi, le jambon et l'andouille sont tranchés, les champignons et oignons rouges émincés, le bœuf mariné, la ganache au chocolat montée etc...

Le tout sur place dans le laboratoire derrière le distributeur.

Ce dernier comporte une chambre froide de 96 compartiments qui est rechargée tous les jours afin d'avoir des pizzas fraîches.

Ce distributeur est le premier du bocage utilisant le système de cuisson par sole (avec pierre chauffante), c'est-à-dire le même principe qu'un four artisanal dans une pizzeria afin d'avoir une pâte croustillante et craquante.

Pour le côté gratiné, un grill cuit la pizza sur le dessus et cela en 3 minutes, mais il est possible aussi de l'emporter pour la faire cuire chez soi (four chaud à 250 degrés pendant environ 5 minutes), l'attente au distributeur est donc de moins d'une minute.

Entreprise POULAIN

Créée en 1984 Par Gérard Poulain, L'entreprise POULAIN est aujourd'hui dirigée par son fils Damien Poulain depuis une dizaine d'années.

Spécialisée dans l'étude, la fabrication et la maintenance d'ensembles hydrauliques et pneumatiques, et dans la vente, l'équipement et la maintenance de compresseurs mobiles et industriels, POULAIN SARL compte plus de 25 salariés et s'est agrandie en 2019 et 2020 en construisant un atelier de 1 000 m² derrière celui de 600 m² déjà existant et d'un magasin de 800 m² en prolongement de l'ancien.



La solution a été trouvée avec l'acquisition d'une parcelle agricole et d'une partie d'un des terrains de football juxtaposée à l'entreprise Poulain, qui a géré le terrassement, l'ensemencement, la liaison piétonne entre les terrains de football. Ce projet a pu voir le jour grâce à une concertation menée avec la commune d'Athis-de-l'Orne, Flers Agglo, et la CCI Ouest-Normandie.



Implantée à Taillebois sur la commune nouvelle d'Athis Val de Rouvre, depuis plus de 40 ans de père en fils, l'entreprise Lemarinier est composée aujourd'hui de 5 personnes dont 2 apprentis. L'entreprise Lemarinier reste très attachée à l'aménagement végétal et vous accompagne dans la conception et l'entretien de vos espaces verts sur le secteur local.

La Perrière à Taillebois

Contacts : Tél. : 02 33 66 23 47, mails : lemarinierpays@orange.fr – www.lemarinier-paysage.com



CASA RENOV

Implantée au 10b, place Saint-Vigor à Athis-de-l'Orne depuis le 16 Avril 2019 la SARL CASA RENOV vous propose deux offres différentes et complémentaires.

Tout d'abord forts d'une expérience de près de 20 ans dans le domaine de la menuiserie nous vous proposons de réaliser vos projets de :

Fenêtres-Volets-Portes-Portails-Stores et vérandas en PVC/Bois/Alu et ALU-Bois

avec des fabricants exclusivement français voir régionaux.

Ensuite après 10 ans d'expérience en maçonnerie une entité fut créée à Hérouville-Saint-Clair (14200) en 2013 afin de réaliser l'ensemble de vos projets de construction/agrandissement et de création d'espaces (ouverture sur mur porteur par exemple).

Nos 2 responsables de magasin et nos 2 commerciaux sont à votre disposition afin de répondre favorablement à l'ensemble de vos demandes. Les travaux sont réalisés par nos 4 équipes de poseurs/maçons salariés de l'entreprise.

Pour nous joindre :

- Athis-de-l'Orne, tél. : 02 33 37 89 56 ou 06 08 05 40 31, mail : casarenovflers@gmail.com
- Hérouville-Saint-Clair, tél. : 02 31 58 43 32 ou 06 27 89 27 59, mail : sarl.casarenov@gmail.com

Moments de détente et de bien-être à Athis

Avec la réflexologie plantaire, le Shiatsu, l'Amma assis et l'Aloé Vera pratiqués par Rachel Foucault vous relâchez le stress et les tensions du corps.

Rachel Foucault : La Rébrie, 61430, Athis Val de Rouvre
 Contacts : tél. : 06 87 41 06 63,
 mails : rachelfoucault@live.fr
 www.rachelreflexo.e-monsite.com
 www.foreverliving.fr



Des repas à domicile ?



Pour 10,50 €
vous aurez 7 éléments

*Potage
Entrée
Viande ou Poisson
Légume ou Féculent
Fromage
Dessert et Fruit*

Toutes les informations
sont sur le site :

www.familles_rurales.org/athis/

Si vous souhaitez vous faire livrer vos repas à domicile, tous les jours ou de temps en temps, avez le réflexe « Familles rurales Athis » !

C'est un service de proximité ouvert à tous avec des repas équilibrés, possibilité de menus pour les régimes (sans sel, diabétique...).

Contacts : association Familles rurales du canton d'Athis, 4, rue des déportés
 mail : familles.rurales-athis@wanadoo.fr - Tél. : 02 33 96 17 01 ou 06 03 05 48 59

Vie économique



L'entreprise V.P.S a été créée en 2006 par Monsieur et Madame BARROS. La société est implantée à Caen et Athis-de-l'Orne. V.P.S est une société de nettoyage, forte d'une équipe de professionnels à son service.

V.P.S travaille pour les professionnels, les syndicats ou encore les copropriétés.



Des contrats sur-mesure vous seront réalisés pour satisfaire vos attentes personnelles. Une charte de qualité est d'ailleurs mise en place pour une exigence de qualité indéniable. Nous vous proposons des prestations telles que : l'entretien quotidien, l'entretien contractuel, l'entretien ponctuel, l'entretien des vitres, le remplacement de personnel sur résidences, la remise en état général de propreté, le traitement des sols et l'entretien des espaces verts

Adresses et contacts : 11, Place Saint-Vigor à Athis-de-l'Orne,
3, rue des entrepreneurs ZAC de la Grande Plaine à Bretteville-sur-Odon :
Tél. : 02 31 85 66 80 ou 06 36 92 56 75, mail : www.vps-caen.fr

LEMOINE

« Protégez-vous Normand »

Après avoir adapté sa ligne de production de Caligny en un temps record pour produire des écouvillons pour les tests épidémiologiques du Covid-19, l'entreprise Lemoine France a présenté sa nouvelle ligne de production de masques chirurgicaux implantée sur le site d'Athis-de-l'Orne.



Un équipement installé en quelques mois pour un investissement de 1,8 million d'euros :
- 5 machines de fabrication de masques en Europe, 1 en France, en Normandie à Athis-de-l'Orne ;
- 30 personnes ont été embauchées pour assurer une production de 400 000 masques par jour 7/7. A terme 130 000 000 de masques produits par an. C'est la machine qui a la plus grande vitesse de production au monde, elle peut produire 600 masques à la minute.
Ces masques sont disponibles sur la plate-forme « Protégez-vous Normand ».



L'entreprise SNOp 61 a débuté en 1986 à Athis-de-l'Orne, c'est alors le premier « bâtiment relais » de la commune, sous le mandat de M. Maurice Duron maire de la commune à cette époque.

Le dirigeant actuel, M. Frédéric Tertre nous informe que la SNOp 61 est spécialisée dans l'usinage de précision dans les secteurs suivants : AUTOMOBILE - ARMÉE - AGROALIMENTAIRE.



De nombreux équipements permettent une précision jusqu'à 3 chiffres après la virgule ce qui représente 2,5 microns. Les principaux équipements : Des postes de fraisage, de tournage, de rectification, d'électro-érosion et de perçage. La SNOp 61 s'est agrandie de 850 m² en ce début d'année 2020, ce qui a permis trois nouvelles embauches pour un effectif total de 17 personnes.

Adresses et contacts : Z.I. La Colomblée, 61430 Athis-de-l'Orne,
tél. : 02 33 64 43 72 - Fax : 02 33 96 18 60

Vie associative et culturelle



Nettoyons la nature avec les élèves de l'école du Sacré-Cœur d'Athis

Vendredi 25 septembre, les élèves de l'école du Sacré-Cœur ont tous participé à l'opération annuelle "Nettoyons la nature" sur leur commune. Chaque classe a eu à cœur de choisir des lieux qu'ils affectionnent et fréquentent avec l'école ou leur famille. Les enfants de petite et moyenne section ont débuté par le ramassage des déchets dans la cour.

Les GS-CP se sont rendus au bois pour nettoyer tout autour des jeux, tables, bancs et allées de ce cadre naturel qui leur est cher.

Les CE1-CE2 ont récolté des déchets, mais surtout beaucoup de mégots autour de l'école, dans le lotissement des vikings, autour de la salle des Terriers et dans le nouveau lotissement où ils ont trouvé des déchets liés aux chantiers. Enfin la classe des CM1-CM2 a quant à elle œuvré autour de l'étang pour en faire un espace sans déchet. Cette opération a permis notamment de poursuivre le travail sur le tri des déchets entrepris avec le Sirtom l'année scolaire dernière. Ce qui complète les actions d'éco-citoyenneté de l'ensemble des membres de l'établissement suite à l'obtention du label *Éco-École* au Sacré-Cœur cette année.

Contre le cancer J'y Vais ! : Remise de chèque !

La 2^{ème} assemblée générale de l'association basée à Athis s'est tenue samedi 26 septembre.

Ce qu'il faut en retenir : Un bilan financier au top avec 10 760 € reversés à Cervoxy et Bioticla, laboratoires de recherche contre le cancer basés à Caen.

Ce montant est lié uniquement aux dons de particuliers, d'entreprises et suite à des décès.



Nous avons profité de cette assemblée pour inviter M. Samuel Valable, chercheur qui participe aux travaux sur les tumeurs cérébrales. L'auditoire a particulièrement apprécié les explications les plus simples possibles sur les recherches en cours. Cela illustre de façon très concrète l'utilisation des dons récoltés grâce aux efforts des membres de l'association.



Courses Virtuelles contre le Cancer !

Dimanche 15 novembre a eu lieu la 1^{ère} course virtuelle organisée par l'association « Contre le Cancer J'y Vais ». Elle a rassemblé plus de 800 inscrits à travers la France et l'Europe pour un départ à 10H dans le respect des règles du confinement, c'est-à-dire 1 heure à 1 km maximum de son domicile.

Cette sortie virtuelle, en créant un vrai événement sportif et convivial sans prétention a permis de récolter presque 2 000 € répartis entre les dons des particuliers et une dotation d'un nouveau partenaire : le groupe TEBA.

Fort de ce succès et, poussée par les nombreuses demandes, l'association a réitéré l'événement le dimanche 29 novembre, édition parrainée par Guillaume Martin, 1^{er} Français du Tour de France 2020, et meilleur grimpeur de la Vuelta 2020.



● Contact : www.ccjyvais.fr - tél. : 06 61 59 52 61



Seniors

US ATHIS

En 2016, l'US Athisienne voit naître une équipe « féminines seniors », composée alors de 15 joueuses âgées de 15 à 48 ans. A la tête de cette équipe Patrick Bourge les entraîne le jeudi soir et le dimanche après-midi.



U11



U14

Pour cette saison 2020-2021 :

- 11 joueuses que Patrick encadre toujours. Cette équipe évolue en foot à 8 et compte notamment une place de Vice-championnes de l'Orne lors de la saison 2018-2019.
- 26 jeunes filles, engagées dans 3 équipes 100% féminines qui foulent et s'entraînent sur les terrains athisiens :
 - 1 équipe de jeunes filles âgées de 5 à 7 ans (U7) jouant en foot à 4 (6 filles) encadrée par Adèle Jourdan (Service Civique) ;
 - 1 équipe de jeunes filles âgées de 8 à 10 ans (U11) jouant en foot à 5 (10 filles) encadrée par Emilie Lecocq ;
 - 1 équipe de jeunes filles âgées de 11 à 13 ans (U14) jouant en foot à 8 (10 filles) encadrée par Morgan Sergent.

A noter qu'en octobre 2020, Naïs MAUCHAUFFEE, joueuse du club de 11 ans, a intégré l'équipe de l'Orne regroupant les 12 meilleures filles du département.

Le football féminin et le football en général se portent bien à Athis !

N'hésitez pas à nous rejoindre.

Marche souvenir pour Ludo Association courir dans le bocage

Ambiance particulière pour honorer la mémoire de Ludovic Avril dans cette marche de l'amitié.

Les voisins et les amis ont répondu présent auprès de sa famille, cela a été un grand moment de partage autour du portrait de Ludo.

En espérant que 2021 soit plus propice à d'autres manifestations...

Jacques Nevoux



ARTERRITOIRE 2020/10^{ème} édition

Parcours d'Art Actuel en Suisse-Normande

vAertigo, une association ancrée sur le territoire depuis 2011 et qui se veut actrice de développement culturel dans le domaine des Arts Plastiques et de la photographie en direction de tous les publics met en place depuis 10 ans un parcours d'Art Actuel en Suisse-Normande et particulièrement situé ces dernières années sur Athis-de-l'Orne.

IN SITU - La prise en compte du lieu choisi, contexte géographique ou historique ou bien encore le questionnement sur les problématiques environnementales, sociétales de notre monde contemporain, la diversité des pratiques et la maîtrise de la création en extérieur dirigent les choix de chaque programmation.



Nicolas Desverronnière



Maurice Marie

Pour cette 10^{ème} édition, vAertigo a présenté 4 artistes, 5 œuvres, 2 sites de découverte et de culture.

- Au Bois Charles-Meunier-Velay à Athis-de-l'Orne, 3 artistes, installations in situ :

Sophie Hutin plasticienne (Manche), Nicolas Desverronnière plasticien (Morbihan), Maurice Marie plasticien (Manche).

- Au Jardin « Intérieur à Ciel Ouvert » à Athis-de-l'Orne, 1 artiste :

Anne Deshaies sculptrice (Calvados), installation in situ en extérieur et exposition dans la galerie Libre Cours

Nous avons proposé le jardin « Intérieur à ciel ouvert » et le bois Charles-Meunier-Velay à Athis-de-l'Orne comme lieux de création et/ou d'installation aux artistes invités.

Les visiteurs ont pu découvrir l'univers artistique des artistes et leurs préoccupations qui (nous) questionnent dans ce parcours sur nos pratiques environnementales, épuisement des ressources naturelles, gaspillage, pollution, mise en danger de la faune et de la flore... Malgré la gravité du sujet, la force d'une œuvre est de la transcender pour donner à voir à chacun une autre réalité et la confronter à son propre imaginaire.

Environ 5 000 visiteurs ont pu cette année parcourir les deux sites, de mai à septembre avec une prolongation pour certaines œuvres du bois.

Le contexte sanitaire a, semble-t-il, favorisé la venue d'un public plus Territorial et Régional.

Le jardin a, lui aussi, joué son rôle tremplin avec la présence d'œuvres pérennes. Les médiations au jardin lui-même se sont poursuivies régulièrement en direction des œuvres présentées au Bois, à 5 minutes de là, ce qui a favorisé l'augmentation du nombre de visiteurs sur tout le parcours et rendu possible cette démocratisation et accessibilité à l'art pour tous, engagement de vAertigo depuis 10 ans. Une participation de la Culture Artistique au Développement Culturel et Touristique de notre Territoire.

● Contact pour vAertigo : www.vaertigo.com, Dominique et Benoît Delomez : www.jardin-interieuraciouvert.com

Aide financière pour l'ADMR

La caisse locale du Crédit Agricole a remis un chèque de 1 300 € à l'ADMR d'Athis pour soutenir les dépenses supplémentaires liées au Covid 19 nécessaires aux intervenants à domicile.



Etang de la Queue d'Aronde Réouverture le 13 février 2021

Tarif : 8 € par canne adulte

4 € par canne enfant - 12 ans



La Cavée des Artistes, activités 2020

2020, une année pas comme les autres, mais qui s'est révélée riche de promesses et de découvertes. Nous avons pu donner corps en 2020 à l'expression artistique dans le village comme nous le faisons depuis 7 ans. Le choix a été de présenter des actions pérennes sur l'été en s'appuyant sur des artistes locaux : deux expositions de peinture dans l'église, une installation dans le vallon de *Trompe-Souris* et la tenue le 09 août d'un atelier ouvert au public dans le parc animé par Iris Harivel.



Expositions :

- Au mois de Juillet, dans l'église le focus fût mis sur la présentation de vues du village de La Carneille peintes par Claude Bocquillon qui par ailleurs a invité les autres peintres locaux à l'accompagner : Béatrice Buffard, François Callu, Martine Mongodin, Olivier James, notamment.
- En Août, Ginette Guibout a présenté son travail sur les fleurs accompagné de la sortie du livret accordéon, images et textes intitulé « *La flore à Elyse* ».

Installation artistique dans le vallon de Trompe-Souris

Ce site unique en Suisse-Normande par son caractère poétique, exotique et mystérieux mérite toute notre attention. Il est devenu au fil des dernières années le théâtre privilégié d'installations artistiques mettant en valeur son caractère singulier tant paysager qu'à titre archéologique avec ses multiples témoins de l'activité humaine des siècles passés.

Nous avons tenu cette année à prolonger cette histoire en construisant avec les habitants dans le respect des gestes barrières une œuvre titrée « Hameçons pour les pêcheurs de lumière » constituée de spirales, pétilllements de lumière, accrochées à des tiges de bambou, habitantes des lieux.

Y ont contribué les enfants de l'école maternelle et les habitants du village toutes générations confondues. Création initiée par Gine Guibout, plasticienne.

Ces actions n'ont pas manqué d'être remarquées par les visiteurs et touristes particulièrement nombreux pendant la période estivale 2020. Cette attractivité contribuant pleinement au bon fonctionnement des commerces locaux.

Coordinateur de la Cavée des artistes, Pascal Bourey



Election Ambassadrice de Normandie

8 candidates étaient en compétition. Elles ont proposé un spectacle sur le thème du cabaret.

Elles avaient 5 passages à réaliser. Le premier était en robe noire avec boa rouge, puis elles ont présenté leur tenue de ville et pris la parole afin de se faire mieux connaître. Elles ont ensuite défilé en maillot de bain puis les 8 jeunes femmes ont continué avec un passage sur le thème du cabaret et pour clôturer la soirée elles portaient des robes de soirée.



C'est Solveig Postaire originaire de la Manche qui a été élue Ambassadrice Normandie 2020. Elle participera donc à l'élection Ambassadrice France 2021 pour défendre les couleurs de la Normandie.

Flavy Travert de la Manche également, devient sa première dauphine.

Marion Helin de l'Eure, deuxième dauphine.

Et pour terminer le classement, c'est Ombeline Barbier, qui remporte l'écharpe du Prix de l'Élégance Ambassadrice Normandie 2020.

Le jury 2020, était composé de : Jérôme, Nathalie M., Bertille, Yannick, Stéphanie, Nathalie H. et Éliane.

CLUB DE L'AMITIE

Le club de l'amitié d'Athis s'est endormi pour une partie de l'année 2020 bien malgré nous, méchant Covid. Nos rendez-vous tous les 15 jours, repas et animations nous manquent, nous espérons vous retrouver au plus vite en 2021. Prenez bien soin de vous.

La présidente Martine Lengliné



CPIE

Un nouveau chemin pédagogique

Athis Val de Rouvre dispose depuis le printemps dernier d'un nouveau chemin pédagogique. Il reprend l'actuel sentier du Lembron, du topoguide de la Roche d'Oëtre qui chemine sur les territoires de Taillebois et de la Lande-Saint-Siméon. Du fait de la crise sanitaire, son inauguration initialement prévue en avril dernier, s'est déroulée le samedi 10 octobre 2020.



Ce projet a été mené à l'initiative du CPIE des Collines normandes et du réseau « Suisse Normande Territoire Préservé » (SNTTP) qu'il anime. Son objectif principal était : comment faire connaître la richesse de notre territoire avec ses beaux paysages et ses belles bâtisses ? Un patrimoine naturel, intimement mêlé au bâti, qui concourt pourtant à notre attractivité et à l'économie locale.

Cela a conduit à la construction d'un équipement touristique pédagogique qui au travers de 7 panneaux nous raconte l'histoire et la vie de ce paysage avec 2 personnages, Valmont, l'agriculteur et Clovis, le tailleur de pierres. Avec comme point de départ l'église de Taillebois. Ils accompagnent les promeneurs tout au long du sentier du Lembron en abordant différents thèmes : la géologie, l'eau, les arbres, le granite, la biodiversité, la haie et l'agriculture.

Un sentier à découvrir ou à redécouvrir !

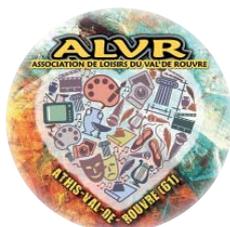
● Contacts CPIE : 02 33 62 34 65 - c.vastel@cpie61.fr

L'Association de Loisirs du Val de Rouvre à plusieurs cordes à son arc



Connue pour son accueil de loisirs proposé en direction des enfants, l'association développe depuis 2011 un ensemble d'Activités de Loisirs pour tous, quel que soit l'âge. En 2020, malgré le contexte sanitaire pesant, l'offre de propositions culturelles s'est encore étoffée. Ce n'est pas moins de 15 disciplines qui ont été proposées au public en septembre 2020. Dans les nouveautés, on peut noter :

- L'éveil musical organisé en direction des enfants de 3 à 6 ans chaque mercredi matin avec Ludovic Lefebvre à Ségrie-Fontaine ;
- 2 ateliers cirque chaque mardi soir à la Carneille menés de main de maître par Kim Goubert en direction des 3-6 ans et des 7-14 ans. Kim propose aussi dans la foulée des cours de guitare le mardi soir ;
- Un atelier arts plastiques intergénérationnel le lundi soir à Ségrie-Fontaine avec Kim Goubert, diplômée de l'Ecole des Beaux-Arts ;
- Des cours de piano le lundi soir à la Carneille avec Bernard Blancafort.



● Adresse et contacts : 4, Route de la Gervaisière Ségrie-Fontaine
61100 Athis Val de Rouvre
Tél. : 06 95 23 66 94 - Mail : j.davy@alvr61.org
Page web : www.alvr61.org - Page Facebook : facebook.com/AssoALVR



La période révolutionnaire (1^{ère} partie)

par Agnès Saget

Les États généraux

Le 15 février 1789 les municipalités promulguent l'ordonnance de M. le lieutenant-général du baillage de Tinchebray concernant la convocation des États généraux.

Dans les cahiers de doléances, Claude-François Josset, curé d'Athis, demande « *la suppression des dîmes, devenues odieuses et dont le recouvrement difficile est peu lucratif* ».



Charles Ambroise Bertrand de l'Hodiesnière, habitant du logis Saint-Étienne à la Carneille, est élu député de l'Orne (il participe à la Convention en 1792 du côté des Girondins, et vote en 1793 la mort du Roi Louis XVI).



La noblesse

Au lendemain du 14 juillet 1789, M. de Noirville, marquis de Ségrie, est traîné à terre et menacé de mort. Quelques jours après, réfugié à Falaise, il renonce devant notaire, en faveur de ses vassaux, à tous ses droits, rentes et servitudes seigneuriales. Il accorde aussi « *le droit de détruire les garennes, la liberté de chasse et de pêche* ».

Le seigneur d'Athis, Pierre de Saint-Germain, quant à lui, passe sans être trop inquiet toute la période révolutionnaire dans son château, bâti peu avant. Il est dépossédé de ses armes, tout comme Jacques Leconte Dorionière, le 3 janvier 1792 par le capitaine Guillaume Lemarchand.

En 1795 des exaltés se liguent pour encourager son émigration et se partager ses biens. Ainsi des hommes de la Vatumerais et de Chennevières-sur-les-Vallées viennent au château pour se faire servir à boire et brûlent tous les papiers consignants les redevances diverses des vassaux.



@ Paul Jacques Aimé Baudry

Une descendante des Corday, seigneurs de Bréel depuis le XV^{ème} siècle, assassine Marat le 13 juillet 1793 : c'est Charlotte Corday.



@ Arturo Michelena

Le clergé et les affaires religieuses

En 1791, Boutigny, chapelain de l'hospice d'Argentan, prête serment et accepte la Constitution civile du Clergé. Il devient ainsi curé « constitutionnel » et remplace le prier de la Carneille, Dom Heudier qui doit fuir en Allemagne en 1792.

Le curé d'Athis, Claude-François Josset, prête serment « restrictif et conditionnel » en janvier 1791. Mais au mois de juin, pendant la messe, il se rétracte et part pour dix ans d'exil à Jersey, rejoint peu après par son vicaire, M. Houel.

En 1793, le procureur de Domfront fait signifier au citoyen Hébert, chapelain d'Athis, de ne point continuer à faire la classe, « *office dangereux à la république* ».

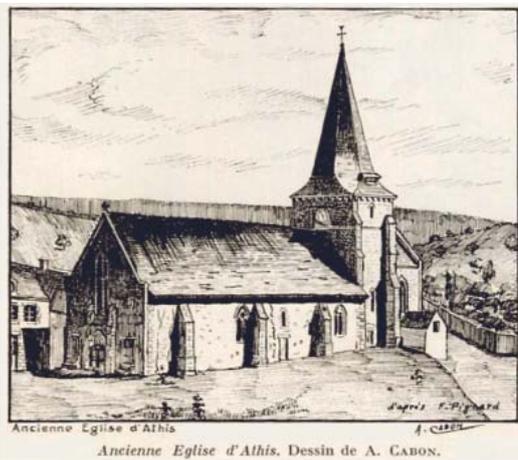
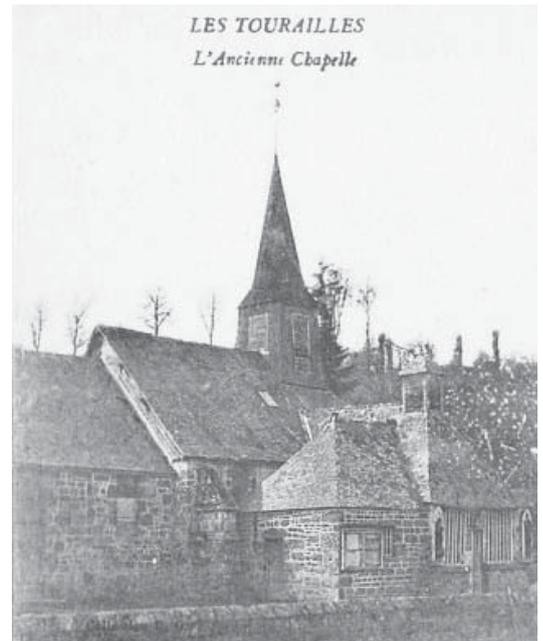
Début 1794, le curé constitutionnel d'Athis, Jean-Jacques Leconte, refuse de fêter l'Épiphanie, « *attendu qu'elle rappelle les Rois et choque son patriotisme* ». Le maire modéré, François Bohard, et la municipalité lui ordonnent de « *faire comme d'habitude* ».

À la paroisse de Ronfeugeray, aucun prêtre constitutionnel n'a jamais été affecté.

Les prêtres réfractaires qui n'ont pas émigré sont contraints de se cacher. L'abbé Louis-Pierre-François Durand, né à la Caverie à Mille-Savattes, chapelain des Tourailles, se dissimule à la Bunodière et à la Rennerie, tout comme l'abbé Jacques Prieur originaire de la Tellerie à Athis qui se réfugie aussi à la Blanchardière, à la Morinée, à la Fressengère ou à Treillebois.

Des messes clandestines sont célébrées la nuit, dans des granges, des charreteries ou des pressoirs à la Cochetière, au Poirier, au Val, à la Heuzelière, à la Cramière, aux Terriers chez Delozier et même dans le bourg chez Chauvin-Taillis (emplacement de l'ancienne pharmacie). Ironie de l'histoire, les catholiques se réunissent dans un hangar de Chennevière-aux-Blins qui avait précédemment servi aux protestants. Marie Pringault, de la Metairie, née en 1794 y est baptisée.

Les croix et calvaires des carrefours sont abattus, comme celui érigé en 1789 au Buat, qui portait de surcroît des fleurs de lis à ses extrémités. La statue polychrome de Notre Dame de Pitié dans l'église de la Carneille est profanée en 1793 pendant la Terreur.



L'église Saint-Pierre de la Carneille, désaffectée, devient le Temple de la déesse Raison. La très active Société populaire de la Carneille y tient régulièrement des séances.

Durant la période révolutionnaire, les pèlerins continuent de visiter la chapelle des Tourailles.

En 1795, l'église d'Athis, devenue inutilisée, est mise en adjudication. François Bohard l'acquiert pour 50 livres dans l'intention de la rendre plus tard à la commune « *ne serait-ce que pour en faire des halles, une salle de réunion, un magasin quelconque* ». L'église est rendue au culte catholique le 23 floréal an III, suite à la première loi de séparation de l'église et de l'état.

Le tiers-état et la vie quotidienne

Si la contribution patriotique, impôt équivalent à un quart du revenu, votée par l'Assemblée nationale en octobre 1789, ne concerne que ceux qui ont plus de 400 livres de rentes, la taxe sur le pain à partir de 1792 affecte toute la population.

Des contrôles sont effectués chez les boulangers. Les fours non couverts doivent être détruits. Puis le pain est rationné et les habitants sont surveillés par la garde nationale qui cherche à savoir s'ils nourrissent des bouches supplémentaires (aristocrates ou prêtres réfractaires).

En 1794, le comité de surveillance d'Athis a pour membres Jacques Lebailly-Meslier, Jean Hénard, Jean Lebon des Bouillons, Rihouey et Barbey. Voulant se rendre populaires, ils dénoncent les accapareurs de blé. Le rusé Bohard ordonne donc une seule perquisition chez l'un d'eux, Jean Lebon. Sa réserve de blé étant jugée trop importante, il est puni de 5 livres d'amende.

Dans notre bon pays normand, l'eau-de-vie est aussi un sujet brûlant ! Celle du curé Josset parti en exil est d'abord vendue début 1794 puis partagée sur la réclamation des habitants. Des émeutes éclatent ici et là autour des cultivateurs qui bouillent leur cidre.

Les hommes doivent porter la cocarde bien visible, Guillaume Brisset est arrêté pour ne pas l'avoir bien fait. Il faut surveiller ses paroles, concernant les autorités ou les volontaires de la garde nationale, sous peine d'être dénoncé, blâmé publiquement ou enfermé dans le local qui sert de prison. Propos scandaleux, un athisien en colère aurait dit que les assignats n'étaient bons qu'à bourrer son fusil !





Mairie d'Athis Val de Rouvre

Horaires d'ouverture :
Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h45
Le samedi de 8h30 à 12h00
Tél. : 02 33 98 11 11
Mail : mairie.athisvalderouvre@orange.fr

Permanence des mairies déléguées

Ronfeugerai

Lundi de 14h00 à 18h00
Tél. : 02 33 66 28 65
Mail : mairie.ronfeugerai@wanadoo.fr

La Carneille

Lundi de 14h00 à 18h00
et jeudi de 9h00 à 12h30
Tél. : 02 33 66 20 10
Mail : mairie-de-la-carneille@wanadoo.fr

Taillebois

Lundi de 9h00 à 12h00
Tél. : 02 33 64 48 56
Mail : mairiede-taillebois@wanadoo.fr

Notre-Dame-du-Rocher

Vendredi de 11h00 à 12h30
Tél. : 02 33 64 29 44
Mail : notredamedurochermairie@wanadoo.fr

Les Tourailles

Vendredi de 8h30 à 10h30
Tél. : 02 33 64 46 44
Mail : mairiedelestourailles@orange.fr

Bréel

Mardi de 9h00 à 12h00
Tél. : 02 33 66 51 06
Mail : breel.cne@wanadoo.fr

Ségrie-Fontaine

Mercredi de 9h30 à 12h00
et jeudi de 15h00 à 18h30
Tél. : 02 33 66 26 50
Mail : mairiedesegrie-fontaine@wanadoo.fr

Écoles d'Athis Val de Rouvre



École maternelle publique d'Athis-de-l'Orne

20 bis, rue des déportés, Athis-de-l'Orne, tél. : 02 33 66 41 26

École primaire publique « Le petit Nicolas »

3, rue Jules-Ferry, Athis-de-l'Orne, tél. : 02 33 66 42 67

École maternelle et primaire privée du Sacré-Cœur

11, rue Guy-Velay, Athis-de-l'Orne, tél. : 02 33 66 42 81

Collège René Cassin

5, rue Jules-Ferry, Athis-de-l'Orne, tél. : 02 33 66 41 79

École maternelle et primaire de Ségrie-Fontaine¹

Ségrie-Fontaine, tél. : 02 33 65 63 16

École maternelle et primaire de La Carneille, Landigou et Ronfeugerai²

La Carneille, Landigou, Ronfeugerai, tél. : 02 33 66 14 69

1. SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) de Ségrie-Fontaine regroupant les communes de Ségrie-Fontaine, Bréel, Taillebois, Ménéil-Hubert, La Lande-Saint-Siméon, Saint-Philbert, Notre-Dame-du-Rocher.

2. SIVOS de La Carneille regroupant les communes de La Carneille, Ronfeugerai, les Tourailles, Durcet, Sainte-Opportune, Landigou.

Inscription dans les écoles

L'inscription doit être faite au plus tard au mois de juin précédant la rentrée scolaire.

A savoir : en cas de changement de domicile, prévenez le directeur de l'école où était inscrit votre enfant. Il vous remettra un certificat de radiation Adressez-vous ensuite à la mairie de votre nouveau domicile, puis vous procéderez de la même manière que pour une première inscription.



Pensez à vous inscrire sur les listes électorales

Élections 2021 : Départementales et Régionales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. N'oubliez pas qu'en cas de déménagement, vous devez déclarer votre adresse auprès de la mairie du nouveau domicile même si vous habitez toujours dans la même commune. La mairie se chargera de la radiation des électeurs des listes sur lesquelles ils étaient inscrits auparavant.



Carte d'identité

Pour faire ou refaire sa carte d'identité, comme pour le passeport, contacter les mairies habilitées suivantes : Flers, Briouze, Condé-sur-Noireau, Tinchebray, La Ferté-Macé et Domfront. Une demande de rendez-vous préalable est nécessaire au **02 33 64 66 00**. Adressez-vous à votre mairie qui pourra vous accompagner dans les démarches et vous aider à remplir une pré-demande en ligne sur le service de l'Etat : <https://ants.gouv.fr/>

Permis de conduire et cartes grises

Les démarches administratives relatives aux permis de conduire et cartes grises se font désormais uniquement sur Internet en vous connectant au site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : ants.gouv.fr. Si vous n'avez pas Internet, vous pouvez vous rendre à la MSAP d'Athis (la poste) où un agent pourra vous guider.



Les services de santé d'Athis Val de Rouvre

Cabinet Médical :

Docteur Gilain, tél. : 02 33 96 10 73

Médecins généralistes de Pont-d'Ouilly assurant des consultations à la maison médicale :

- Dr Boquet : lundi 8h30-13h00 / 14h00-20h00

- Dr Robin : mardi matin 9h00-12h00 et vendredi après-midi 14h00-19h00

- Dr Alix : jeudi 8h45-12h30 / 14h00-19h30

- Dr Guerin : mardi après-midi 13h00-18h00

Vous pouvez prendre RDV, tél. : 02 31 68 64 99 ou sur easyrdv.fr#medecins#athisvalderouvre

Cabinet infirmier SCP. N., A. Dufresne, M. Lengliné, N. Louveau, tél. : 02 33 37 94 94

Cabinet infirmier Athi'Santé, A. Charbonnier, C. Froc, M. Roberge, A. Faucher, tél. : 02 33 96 10 47

Kinésithérapeute, N. Houlette, tél. : 02 33 96 19 58

Podologue, D. Verite, tél. : 06 71 12 11 06

Pharmacie Levy, tél. : 02 33 66 41 14



Un nouveau numéro gratuit

de médecin généraliste de garde : **116 117**

(le soir après 20h, le samedi après 12h00, les jours fériés) si :

- vous avez besoin d'un conseil ou d'un avis médical ;

- vous avez un doute sur votre état de santé ou des symptômes qui vous semblent nécessiter une consultation médicale ou une visite à domicile.

En cas d'urgence vitale, il faut toujours composer le **15**

NUISANCES SONORES

Chacun se doit de respecter la réglementation afin de préserver la qualité de vie de la collectivité. Utilisation d'engins bruyants (tondeuses, tronçonneuses, motoculteurs, scies...) strictement réglementée :

- Jours ouvrables : 8h30/12h00 - 14h00/19h00

- Samedi : 9h00/12h00 - 15h00/19h00

- Dimanche et jours fériés : 10h00/12h00



Attention

Depuis octobre 2019 **tous les emballages et les papiers** se mettent dans les sacs jaunes :

Inutile de les laver mais bien les vider, ne pas les imbriquer, les aplatir si nécessaire.



Jours de collectes des ordures ménagères et des déchets recyclables

Communes	Ordures ménagères	Déchets recyclables
Athis-de-l'Orne	Jeudi soir	Mercredi soir
La Carneille, Ronfeugerai, Taillebois	Mardi matin	
La Carneille (La Cavée)	Lundi matin	
Bréel, Notre-Dame-du-Rocher, Ségrie-Fontaine	Jeudi matin	
Les Tourailles	Mercredi matin	

Depuis le 15/10/2018, seul le verre est à déposer dans les points de tri de vos communes.

Les 5 erreurs les plus fréquentes dans les sacs jaunes :



1. Papiers d'hygiène ;
2. Ne jamais imbriquer les emballages ;
3. Ne pas laisser de restes alimentaires dans les emballages ;
4. Ne jamais jeter les objets en plastique autres qu'emballages dans le sac jaune ;
5. Ne jamais jeter : masques chirurgicaux, gants plastique, lingettes.



Les déchèteries du SIRTOM

Communes	Jours	Du 01/10 au 31/03	Du 01/04 au 30/09
La Carneille	Lundi	14h00 - 16h45	14h00 - 17h45
	Mercredi	9h00 - 11h45	9h00 - 11h45
	Vendredi	14h00 - 16h45	14h00 - 17h45
	Samedi	9h00 - 12h45 et 13h15 - 16h45	9h00 - 12h45 et 13h15 - 17h45
Caligny Messei	Du mardi au samedi (fermé le lundi) 9h00 - 11h45 et 14h00 - 17h45 Du lundi au samedi (fermé le mercredi) 9h00 - 11h45 et 14h00 - 17h45		

Pour les déchèteries de Messei et Caligny : vous pouvez vous procurer votre carte d'accès, au bureau du SIRTOM, à la déchèterie de Messei.

Jours fériés : les déchèteries du SIRTOM sont fermées. La collecte est assurée les jours fériés à l'exception des 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier. Toutes les collectes de la semaine qui suivent l'un de ces trois jours fériés sont reportées au lendemain.

Les puits et les forages

Depuis 2009, tout particulier utilisant un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie.

- Pourquoi déclarer ? :

Cette mesure de protection du milieu naturel répond à une préoccupation environnementale et à un enjeu de santé publique :

- Mal réalisés, ils peuvent être des points d'entrée de pollution de la nappe phréatique et doivent faire l'objet d'une attention particulière lors de leur conception et de leur exploitation ;

- L'usage de l'eau d'un ouvrage privé peut contaminer le réseau public si les deux réseaux venaient à être connectés ;

- La déclaration d'un ouvrage permet d'instaurer un périmètre de protection autour de la ressource notamment en cas de réalisation d'une installation d'*Assainissement Non Collectif* ;

- En outre, le recensement des puits et forages privés doit permettre, en cas de pollution de la nappe présentant un risque sanitaire pour la population, d'améliorer l'information des utilisateurs et de leur communiquer les consignes à respecter (précautions voire interdiction de consommation).

- Quoi déclarer ? :

Tous les ouvrages destinés à un usage domestique (inférieur ou égal à 1 000 m³ d'eau par an) :

- Les ouvrages existants au 31 décembre 2008 ;

- Tout nouvel ouvrage réalisé après le 1^{er} janvier 2009, au plus tard un mois avant le début des travaux.

- Comment déclarer ? :

En remplissant le formulaire de déclaration cerfa 13837*02 disponible sur internet :

- sur le site général : vosdroits.service-public.fr

- ou sur le site internet dédié : www.foragesdomestiques.developpement-durable.gouv.fr

Une fois renseignée, la déclaration doit être transmise à votre mairie qui la conservera. Les informations déclarées seront introduites dans une base de données nationale sécurisée à caractère confidentiel.

Attention

Si votre ouvrage est à l'origine d'une pollution de la nappe phréatique, l'absence de déclaration constitue un élément intentionnel dans le cadre d'une procédure pénale à votre encontre (article R610-5 du code pénal).

Toute personne exploitant une source privée à usage alimentaire est responsable des conséquences liées à l'éventuelle mauvaise qualité de cette eau. Ainsi, un propriétaire ne peut louer une habitation uniquement raccordée à un puits, que s'il apporte régulièrement la preuve de la potabilité de son eau.



Escroqueries et démarchages frauduleux

**Aucune société n'est mandatée
par la commune d'Athis Val de Rouvre,
pour vous contacter, physiquement ou par téléphone.**

La Mairie vous invite à rester vigilant tout au long de l'année 2021.

Des personnes ou des entreprises, mal intentionnées vous téléphonent ou se présentent à votre domicile afin de vous proposer des produits ou des services (rénovation des habitations/ améliorations énergétiques, vente de produits nécessitant l'accès à votre logement...)

Il s'agit d'une action frauduleuse pour gagner votre confiance.

Par précaution, ne donnez pas suite au contact téléphonique et ne laissez pas entrer chez vous le représentant d'une entreprise que vous n'avez pas sollicité vous-même.

Dans tous les cas, pensez à demander la carte professionnelle des personnes qui sonnent à votre porte.

Parcours de Citoyenneté

Vous venez d'avoir 16 ans ceci vous concerne :

La loi du 28.10.1997 institue pour tous les jeunes français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits et devoirs, rendez-vous auprès de votre mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.



Journée Défense et Citoyenneté

L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !



ANIMATEUR

ENCADRANT

MAIRIE

PARTENAIRE



J'ai entre 16 et 25 ans



Je m'inscris en quelques clics



Je m'informe de A à Z

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR



MINISTÈRE
DES ARMÉES

SGA
Secrétariat général pour l'Administration

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires

1

L'enseignement
de défense
(classes de 3^e et 1^{re})

2

Le recensement
à 16 ans en mairie
ou en ligne pour
certaines communes
(www.service-public.fr)

3

La Journée
Défense
et Citoyenneté
(www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé,
à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).



Le service de transport à la demande sur les 42 communes de Flers Agglo



Covoiturage sur le territoire de Flers Agglo :
télécharger l'application KAROS,
tarif forfaitaire pour le passager : 1,10 €,
rémunération pour le conducteur : 0,10 €/km.

Location de vélo à assistance électrique :

Se déplacer autrement dans toute l'agglomération de Flers est possible grâce au service de location de vélo à assistance électrique. Les modalités de location sont disponibles sur le site ci-dessous.

Service de Transport À la Demande (TAD) :

réservez par téléphone votre trajet entre 15 jours
et jusqu'à 17h00 la veille du déplacement :
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h50 et de 13h30 à 17h50*
le samedi matin de 8h30 à 11h50



Renseignements :

Agence Némus : 6, Place du Général-de-Gaulle 61100 Flers, Tél. : 02 33 65 80 80

Site internet : nemus.flers-agglo.fr (rubrique « Se déplacer »)



Linky, le compteur qui simplifie la vie

Le remplacement de votre compteur, pourquoi ? :

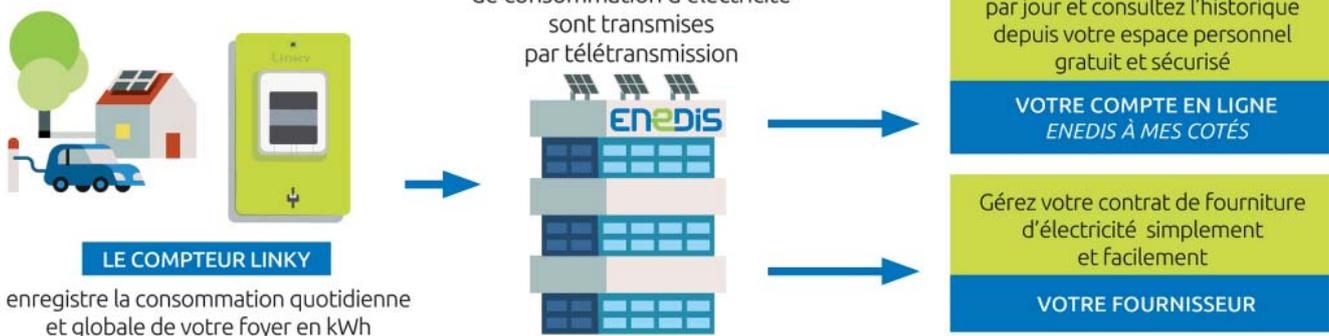
- Communicant et fiable Linky est un dispositif connecté qui fournit directement vos données de consommation d'électricité à Enedis ;
- Grâce à un système de signaux électriques (le courant porteur en ligne ou CPL), la transmission est automatique et quotidienne ;
- Pas de déplacement du technicien pour relever le compteur, pas de prise de rendez-vous, aucune démarche à effectuer.

Nouveau monde, nouveau compteur !

Nos habitudes de consommation d'électricité ont beaucoup évolué avec l'usage massif des nouvelles technologies. Dans le même temps, les défis liés à la transition écologique impliquent de maîtriser et d'optimiser notre consommation au quotidien.

C'est pourquoi sur l'ensemble du territoire, une nouvelle génération de compteurs adaptés à la vie d'aujourd'hui et aux enjeux de demain, est en cours d'installation. Cette opération nationale qui prendra fin à horizon 2021, est conduite par Enedis, entreprise gestionnaire du réseau de distribution de l'électricité, dans le cadre de sa mission de service public.

Linky, comment ça marche ?



Linky, plus de confort, plus de services, plus d'économies

+ simple : Des services plus simples, plus rapides et sans rendez-vous pour la gestion de votre contrat au quotidien : déménagement, changement de puissance, collecte de vos consommations...

Plus d'estimations ni de régularisations : vos factures sont basées sur votre consommation réelle.

Une détection plus rapide des pannes, notamment en cas d'intempéries : les interventions sur le réseau en sont facilitées.

+ économique : L'accès à votre consommation vous permet de mieux comprendre et donc d'agir pour maîtriser et faire des économies en adaptant vos comportements au quotidien : jusqu'à 10 % d'économie selon l'ADEME*.

+ avantageux : De nouvelles offres tarifaires adaptées à vos besoins et habitudes de consommations pour vous permettre de faire des économies sont proposées par les fournisseurs.

Vous avez le choix !

Un compteur électrique qui accompagne la transition écologique

Grace à Linky vous pouvez agir pour la transition écologique et faire des gestes pour préserver la planète : diminuer vos consommations d'électricité, intégrer les énergies renouvelables dans vos usages, choisir l'autoproduction dans votre habitation, rouler en véhicule électrique...

Pour en savoir plus : www.enedis.fr/linky-compteur-communicant

* Agence de la transition écologique



MA MUTUELLE DE VILLAGE

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ DE QUALITÉ PROPOSÉE PAR VOTRE COMMUNE

Aujourd'hui, il est difficile de se soigner si vous ne disposez pas d'une complémentaire santé. Votre santé est un bien précieux qu'il ne faut pas négliger. La ville d'Athis Val de Rouvre (61) vous propose d'adhérer à Ma Mutuelle de Village, complémentaire santé proposée et négociée avec l'ASBTP.



UNE MUTUELLE
SANTÉ ADAPTÉE
À VOS BESOINS



UN SERVICE
ACCESSIBLE
À TOUS



4 FORMULES
DE GARANTIE POUR
TOUS LES BUDGETS

POUR PLUS D'INFORMATION CONTACTEZ VOTRE CONSEILLÈRE

- Charlyne FLAMBARD par téléphone au 06 31 74 96 19 / 02 31 50 35 50 ou par mail : cflambard@complevie.fr
- N'hésitez pas aussi à vous rendre dans notre agence de Flers 37, Rue de Domfront - 61100 Flers Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 / 13h45 à 17h30 Le vendredi de 9h00 à 12h00 / 13h45 à 16h00
- Le planning des permanences 2021 sera disponible en début d'année.

PERMANENCE MUTUELLE VILLAGE

Mercredi 3 février et mercredi 7 avril de 9h00 à 12h00 salle paroissiale, Athis-de-l'Orne



Mission Locale
des Jeunes du Bocage
NORMANDIE

La Mission Locale des Jeunes du Bocage

accompagne les jeunes âgés de 16 ans à 25 ans révolus qui sont sortis de scolarité.

Elle permet :

- L'aide à l'élaboration d'un projet professionnel ;
- D'orienter les jeunes vers des formations qualifiantes ;
- De proposer des offres et soutenir les démarches de recherche d'emploi ;
- D'intervenir également sur des aides pour l'obtention du permis de conduire, conseiller sur l'accès au logement, à la santé et aux loisirs.

Une permanence a lieu un mardi matin toutes les 2 semaines à la mairie d'Athis Val de Rouvre sur RDV de 9 h à 12h 15.

Vous pouvez nous joindre au 02 33 64 43 33

- Contacts :

angelique.auvray@missionlocale-flers.com

- Site internet :

www.missionlocaledesjeunesdubocage.com

- Facebook :

[@MissionLocaleFlers](https://www.facebook.com/MissionLocaleFlers)

Aides à l'amélioration de l'habitat

Rénover votre logement c'est encore possible jusqu'en mars 2021

Depuis septembre 2008, les communes de Flers Agglo bénéficient d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

La reconduction de cette OPAH est prévue à partir du mois d'avril 2021.

Permanences « Informations/conseils » sur l'habitat et le logement



L'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement fournit une information gratuite et neutre sur les aspects juridiques, financiers et fiscaux relatifs au logement.

Permanences à Flers (lieu précisé lors de la prise de rendez-vous) :

1^{er} lundi de 10h00 à 12h00, 4^{ème} jeudi de 14h00 à 17h00

• Tél. : 02 33 32 94 76, mail : adil61@wanadoo.fr, web : www.adil61.org

Conseil architectural gratuit aux particuliers pour tous projets de constructions, rénovation et d'extension.

Permanences à Flers : le mardi matin deux fois par mois (lieu précisé lors de la prise de rendez-vous).

CAUE 61 - 54, rue Saint-Blaise - 61000 Alençon

• Tél. : 02 33 26 14 14, mail : contact@caue61.fr, web : www.caue61.fr



Réhabilitation de votre habitation : conseils gratuits et montage de dossiers de demande de subvention dans le cadre des OPAH (Opérations Programmées d'Améliorations de l'Habitat)

Permanences (sur rendez-vous 02 31 53 73 73 ; calvados-orne@cdhat.fr) Flers tous les mercredis de 8h30 à 12h15



Gendarmerie d'Athis

Horaires d'ouverture :

- Mardi et jeudi de 14h00 à 18h00
- Dimanche et jours fériés de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

☎ Tél. : 02 33 62 81 80 (même en dehors de ces horaires)



Maison de services au public



Les horaires de la MSAP sont ceux de la Poste.
Mail : msap.athis-de-l-orne@laposte.fr,
Tél. : 02 33 96 35 15

Horaires d'ouverture de la poste d'Athis

Jour	Matin	Après-midi
Lundi et mercredi	-	14h00 - 16h30
Mardi, jeudi, vendredi	9h00 - 12h00	14h00 - 16h30
Samedi	9h30 - 12h00	-



Aire de covoiturage à Athis-de-l'Orne

Elle est située sur la route de Ste.-H.-la-Chardonne, sur le parking en face du bois.

Marchés



Athis-de-l'Orne,
Place Saint-Vigor,
tous les mardis matin

La Carneille,
la Halle au Beurre,
tous les premiers dimanches du mois
de mars à novembre

OFFICE DE TOURISME

Flers : 41, rue de La Boule,
61100 Flers,
tél. : 02 33 65 06 75

La Roche-d'Oëtre :

La Roche-d'Oëtre,
61430 Saint-Philbert-sur-Orne,
tél. : 02 31 59 13 13

Médiathèques d'Athis Val de Rouvre

Athis-de-l'Orne
14, rue Guy-Velay
Tél. : 02 85 29 82 53



Ségrie-Fontaine
1, rue de La Fontaine Secrète
Tél. : 02 33 64 09 41



www.cpie61.fr ;
page Facebook ;
mail : contact@cpie61.fr ;
tél. : 02 33 62 34 65

Le programme national « Démat'ADS »

fixe l'échéance de l'instruction dématérialisée au 1^{er} janvier 2022.

Flers Agglo fait partie d'une quinzaine de collectivités pilotes en France et a mis en service un guichet numérique des autorisations d'urbanisme et des déclarations d'intention d'aliéner depuis le 1^{er} janvier 2019.

Ce guichet numérique permet aux usagers (particuliers et professionnels) de toutes les communes de Flers Agglo, de déposer sur une plateforme dédiée et sécurisée, leur(s) demande(s) d'autorisation(s) d'urbanisme et de suivre l'évolution de l'instruction.

Je vous invite à découvrir cet outil depuis le site internet flers-agglo.fr rubrique « démarches administratives » ou en vous connectant à : autorisationurbanisme.flers-agglo.fr

Des évolutions vont être installées, dès la mi-novembre, qui vont modifier les process d'instruction. L'objectif est de pouvoir échanger avec les services sur les demandes d'urbanisme en cours d'instruction, de recueillir les avis de façon dématérialisée et d'optimiser les délais.

